

colé à la Pointe-aux-Trembles, présidée par M. le Dr. LaRue, M. P. P., M. le Notaire Beaudry agissant comme Secrétaire. La Salle était à peine suffisante pour contenir la masse des cultivateurs qui s'y étaient rendus, répondant par là aux vœux de MM. les Curés Pilote et Parent qui avaient fortement recommandé à leurs paroissiens de se rendre en foule pour assister à cette conférence.

A la suite de cette conférence, les deux résolutions suivantes ont été proposées :

" 1o. Proposé par M. Narcisse Mercure cultivateur de la Pointe-aux-Trembles, secondé par M. Louis Jobin, cultivateur de St. Augustin,

" Que cette assemblée a entendu avec plaisir et reconnaissance la conférence sur l'Agriculture donnée par M. Barnard, et prie ce Monsieur de vouloir bien accepter ses plus sincères remerciements.

" 2o. Proposé par Augustin Bourbeau, écuyer, Juge de Paix et cultivateur de St. Augustin, secondé par M. Grégoire Richard, cultivateur du Cap-Santé,

" Que c'est l'opinion unanime de cette assemblée, que le Gouvernement Provincial, le Conseil d'Agriculture et notamment l'Honorable ministre de l'Agriculture, ont bien mérité du pays pour leur sollicitude à promouvoir les intérêts de la classe agricole, que leurs efforts constants dirigés dans ce but donnent des résultats satisfaisants et dirigent sûrement notre agriculture dans la voie du progrès et de la prospérité."

Au delà de quatre cents personnes de la Pointe-aux-Trembles, St. Augustin, Cap-Santé etc. etc., assistaient à l'assemblée, et on remarquait dans l'assistance le Révd. M. Pilote, l'Hon. J. E. Thibodeau, le Notaire H. Faucher, etc., etc., et nombre d'autres notables de la localité et des environs.

— River Charlton, écrivain. Maire de St. Louis de la Pointe-aux-Trembles, a été élu Préfet du Comté de Chicoutimi.

RECETTES

Insectes et rats--Expulsion

Le chlorure de chaux, qui détruit les miasmes putrides, produit un excellent effet pour l'expulsion des mouches, des insectes et même des rats.

On a fait l'expérience qu'une pièce où se trouve du chlorure de chaux est aussitôt désertée par les rats et les souris.

Par son emploi, dit l'Echo de l'Est, les mouches peuvent être chassées d'une écurie en une seule nuit. Il suffit pour cela de placer un peu de ce chlorure sur une planche suspendue à une certaine hauteur, et de laisser entr'ouverte une fenêtre que l'on doit avoir soin de fermer le lendemain de bonne heure.

Ce chlorure, loin de nuire au bétail, lui est, au contraire, utile par son influence sur les miasmes. Il va sans dire que l'on doit employer souvent ce moyen, par exemple au moins une fois par semaine, ce qui est d'autant plus facile qu'il n'exige que peu de dépense et de préparatifs.

Effet du sel sur un appétit dépravé du bétail

" J'ai reconnu moi-même, par expérience, l'utilité et même la nécessité, en certains cas, de l'emploi du sel en agriculture. J'avais une ferme à la montagne du Revermont, au nord-ouest de Bourg, dont le bétail depuis nombre d'années ne prospérait point. Il se nourrissait mal dans les pâturages, et montrait pour toutes sortes de substances, telles que le bois, le linge, la terre et même les excréments, un goût dépravé que mes fermiers n'expliquaient que par un sort qu'on lui aurait jeté. J'ai consulté sur cette espèce de maladie qui allait quelquefois jusqu'à la mort; un vétérinaire de Bourg m'a conseillé de donner une once de sel par jour aux gros animaux et une demi-once aux petits. Depuis que cela se pratique, une complète transformation s'est opérée dans le bétail: toutes ces habitudes vicieuses et débilitantes ont cessé; il se nourrit parfaitement et ne laisse, en un mot, rien à désirer.—BARON DE SILANS.

Nous avons plusieurs fois entendu dire qu'il y avait des

vaches patières, c'est-à-dire qui aimaient à manger les pates, le linge, un des goûts désordonnés cités par M. de Silans. Le remède est trouvé pour combattre ce vice et d'autres maladies sans doute; il est facile d'essayer.

ON A BESOIN

D'HOMMES et de FEMMES qui voudront se charger d'une affaire qui paiera de

\$4.00 à \$8.00 PAR JOUR

et dont on peut s'occuper dans les alentours des localités qu'on habite. C'est une chance rare pour ceux qui se trouvent sans emploi ou qui ont du temps de reste. Il arrive souvent que des jeunes gens font aussi bien que des hommes. Pour particularités qui sont envoyées gratis s'adresser à

J. LATHAM & CIE.,
292 Washington St., Boston, Mass.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Division Rivière-du-Loup		Trunk de Frel	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Louvi	1-10	4-10	9-30	3-30
Headlow	9-30	3-35	10-00	2-30
Chandlow	9-40	3-35	10-00	2-30
St. Jean	9-50	3-20	10-20	2-35
St. Jean Chrétien	9-50	3-20	10-20	2-35
St. Jean	10-00	3-10	10-40	2-15
St. Michel	10-05	3-10	11-25	1-40
St. Charles	10-10	3-10	11-50	1-10
St. Valier	10-10	3-05	12-10	1-20
St. Pierre	10-15	3-05	12-20	1-20
St. Thomas	10-15	3-00	12-30	1-20
St. Jean	10-20	2-55	1-00	1-30
St. Jean	10-25	2-55	1-00	1-30
St. Jean	10-30	2-50	1-10	1-30
St. Jean	10-35	2-45	1-20	1-30
St. Jean	10-40	2-40	1-30	1-30
St. Jean	10-45	2-35	1-40	1-30
St. Jean	10-50	2-30	1-50	1-30
St. Jean	10-55	2-25	2-00	1-30
St. Jean	11-00	2-20	2-10	1-30
St. Jean	11-05	2-15	2-20	1-30
St. Jean	11-10	2-10	2-30	1-30
St. Jean	11-15	2-05	2-40	1-30
St. Jean	11-20	2-00	2-50	1-30
St. Jean	11-25	1-55	3-00	1-30
St. Jean	11-30	1-50	3-10	1-30
St. Jean	11-35	1-45	3-20	1-30
St. Jean	11-40	1-40	3-30	1-30
St. Jean	11-45	1-35	3-40	1-30
St. Jean	11-50	1-30	3-50	1-30
St. Jean	11-55	1-25	4-00	1-30
St. Jean	12-00	1-20	4-10	1-30
St. Jean	12-05	1-15	4-20	1-30
St. Jean	12-10	1-10	4-30	1-30
St. Jean	12-15	1-05	4-40	1-30
St. Jean	12-20	1-00	4-50	1-30
St. Jean	12-25	0-55	5-00	1-30
St. Jean	12-30	0-50	5-10	1-30
St. Jean	12-35	0-45	5-20	1-30
St. Jean	12-40	0-40	5-30	1-30
St. Jean	12-45	0-35	5-40	1-30
St. Jean	12-50	0-30	5-50	1-30
St. Jean	12-55	0-25	6-00	1-30
St. Jean	1-00	0-20	6-10	1-30
St. Jean	1-05	0-15	6-20	1-30
St. Jean	1-10	0-10	6-30	1-30
St. Jean	1-15	0-05	6-40	1-30
St. Jean	1-20	0-00	6-50	1-30
St. Jean	1-25	0-00	7-00	1-30
St. Jean	1-30	0-00	7-10	1-30
St. Jean	1-35	0-00	7-20	1-30
St. Jean	1-40	0-00	7-30	1-30
St. Jean	1-45	0-00	7-40	1-30
St. Jean	1-50	0-00	7-50	1-30
St. Jean	1-55	0-00	8-00	1-30
St. Jean	2-00	0-00	8-10	1-30
St. Jean	2-05	0-00	8-20	1-30
St. Jean	2-10	0-00	8-30	1-30
St. Jean	2-15	0-00	8-40	1-30
St. Jean	2-20	0-00	8-50	1-30
St. Jean	2-25	0-00	9-00	1-30
St. Jean	2-30	0-00	9-10	1-30
St. Jean	2-35	0-00	9-20	1-30
St. Jean	2-40	0-00	9-30	1-30
St. Jean	2-45	0-00	9-40	1-30
St. Jean	2-50	0-00	9-50	1-30
St. Jean	2-55	0-00	10-00	1-30
St. Jean	3-00	0-00	10-10	1-30
St. Jean	3-05	0-00	10-20	1-30
St. Jean	3-10	0-00	10-30	1-30
St. Jean	3-15	0-00	10-40	1-30
St. Jean	3-20	0-00	10-50	1-30
St. Jean	3-25	0-00	11-00	1-30
St. Jean	3-30	0-00	11-10	1-30
St. Jean	3-35	0-00	11-20	1-30
St. Jean	3-40	0-00	11-30	1-30
St. Jean	3-45	0-00	11-40	1-30
St. Jean	3-50	0-00	11-50	1-30
St. Jean	3-55	0-00	12-00	1-30
St. Jean	4-00	0-00	12-10	1-30
St. Jean	4-05	0-00	12-20	1-30
St. Jean	4-10	0-00	12-30	1-30
St. Jean	4-15	0-00	12-40	1-30
St. Jean	4-20	0-00	12-50	1-30
St. Jean	4-25	0-00	1-00	1-30
St. Jean	4-30	0-00	1-10	1-30
St. Jean	4-35	0-00	1-20	1-30
St. Jean	4-40	0-00	1-30	1-30
St. Jean	4-45	0-00	1-40	1-30
St. Jean	4-50	0-00	1-50	1-30
St. Jean	4-55	0-00	2-00	1-30
St. Jean	5-00	0-00	2-10	1-30
St. Jean	5-05	0-00	2-20	1-30
St. Jean	5-10	0-00	2-30	1-30
St. Jean	5-15	0-00	2-40	1-30
St. Jean	5-20	0-00	2-50	1-30
St. Jean	5-25	0-00	3-00	1-30
St. Jean	5-30	0-00	3-10	1-30
St. Jean	5-35	0-00	3-20	1-30
St. Jean	5-40	0-00	3-30	1-30
St. Jean	5-45	0-00	3-40	1-30
St. Jean	5-50	0-00	3-50	1-30
St. Jean	5-55	0-00	4-00	1-30
St. Jean	6-00	0-00	4-10	1-30
St. Jean	6-05	0-00	4-20	1-30
St. Jean	6-10	0-00	4-30	1-30
St. Jean	6-15	0-00	4-40	1-30
St. Jean	6-20	0-00	4-50	1-30
St. Jean	6-25	0-00	5-00	1-30
St. Jean	6-30	0-00	5-10	1-30
St. Jean	6-35	0-00	5-20	1-30
St. Jean	6-40	0-00	5-30	1-30
St. Jean	6-45	0-00	5-40	1-30
St. Jean	6-50	0-00	5-50	1-30
St. Jean	6-55	0-00	6-00	1-30
St. Jean	7-00	0-00	6-10	1-30
St. Jean	7-05	0-00	6-20	1-30
St. Jean	7-10	0-00	6-30	1-30
St. Jean	7-15	0-00	6-40	1-30
St. Jean	7-20	0-00	6-50	1-30
St. Jean	7-25	0-00	7-00	1-30
St. Jean	7-30	0-00	7-10	1-30
St. Jean	7-35	0-00	7-20	1-30
St. Jean	7-40	0-00	7-30	1-30
St. Jean	7-45	0-00	7-40	1-30
St. Jean	7-50	0-00	7-50	1-30
St. Jean	7-55	0-00	8-00	1-30
St. Jean	8-00	0-00	8-10	1-30
St. Jean	8-05	0-00	8-20	1-30
St. Jean	8-10	0-00	8-30	1-30
St. Jean	8-15	0-00	8-40	1-30
St. Jean	8-20	0-00	8-50	1-30
St. Jean	8-25	0-00	9-00	1-30
St. Jean	8-30	0-00	9-10	1-30
St. Jean	8-35	0-00	9-20	1-30
St. Jean	8-40	0-00	9-30	1-30
St. Jean	8-45	0-00	9-40	1-30
St. Jean	8-50	0-00	9-50	1-30
St. Jean	8-55	0-00	10-00	1-30
St. Jean	9-00	0-00	10-10	1-30
St. Jean	9-05	0-00	10-20	1-30
St. Jean	9-10	0-00	10-30	1-30
St. Jean	9-15	0-00	10-40	1-30
St. Jean	9-20	0-00	10-50	1-30
St. Jean	9-25	0-00	11-00	1-30
St. Jean	9-30	0-00	11-10	1-30
St. Jean	9-35	0-00	11-20	1-30
St. Jean	9-40	0-00	11-30	1-30
St. Jean	9-45	0-00	11-40	1-30
St. Jean	9-50	0-00	11-50	1-30
St. Jean	9-55	0-00	12-00	1-30
St. Jean	10-00	0-00	12-10	1-30
St. Jean	10-05	0-00	12-20	1-30
St. Jean	10-10	0-00	12-30	1-30
St. Jean	10-15	0-00	12-40	1-30
St. Jean	10-20	0-00	12-50	1-30
St. Jean	10-25	0-00	1-00	1-30
St. Jean	10-30	0-00	1-10	1-30
St. Jean	10-35	0-00	1-20	1-30
St. Jean	10-40	0-00	1-30	1-30
St. Jean	10-45	0-00	1-40	1-30
St. Jean	10-50	0-00	1-50	1-30
St. Jean	10-55	0-00	2-00	1-30
St. Jean	11-00	0-00	2-10	1-30
St. Jean	11-05	0-00	2-20	1-30
St. Jean	11-10	0-00	2-30	1-30
St. Jean	11-15	0-00	2-40	1-30
St. Jean	11-20	0-00	2-50	1-30
St. Jean	11-25	0-00	3-00	1-30
St. Jean	11-30	0-00	3-10	1-30
St. Jean	11-35	0-00	3-20	1-30
St. Jean	11-40	0-00	3-30	1-30
St. Jean	11-45	0-00	3-40	1-30
St. Jean	11-50	0-00	3-50	1-30
St. Jean	11-55	0-00	4-00	1-30
St. Jean	12-00	0-00	4-10	1-30
St. Jean	12-05	0-00	4-20	1-30
St. Jean	12-10	0-00	4-30	1-30
St. Jean	12-15	0-00	4-40</	